







Marick Fèvre, présidente, Thierry Prestel, directeur

« Soit je gagne, soit j'apprends »

Novice en présidence, honorée de la confiance des administrateurs, je me suis engagée dans cette fonction avec la citation de Mandela pour mantra : « Je ne perds jamais, soit je gagne soit j'apprends ». Cette citation reflète aussi le parcours de l'Ireps de ces dernières années, entre difficultés passées (le plan de redressement est toujours en cours) et perspectives pas toujours sécurisantes (baisse de subvention annoncée).

Car l'Ireps Bretagne ne perd jamais, elle gagne - nous affichons un résultat excédentaire rassurant cette année encore - ET elle apprend. Ainsi les administrateurs sont devenus des ambassadeurs, le Bureau est un soutien au directeur. Et l'équipe investit un nouveau thème très actuel : la vieillesse. Ce faisant elle renoue avec son métier originel, l'animation à destination des publics.

Ces deux équipes - les administrateurs et les salariés - n'en forment qu'une quand il s'agit de promouvoir l'Ireps Bretagne. La reconnaissance par nos partenaires, des plus anciens aux nouveaux, pour la qualité de notre travail quotidien en témoigne, c'est du bel ouvrage collectif! Je saisis toujours toutes les occasions pour, sincèrement, féliciter les équipes et remercier les partenaires qui nous soutiennent. Félicitations et merci!

L'Ireps Bretagne sera présente sur les réseaux sociaux en 2018 : plaidoyer pour la promotion de la santé, valoriser nos actions, montrer notre expertise constituent le socle de notre stratégie digitale. Vous pourrez, très bientôt, vous abonner aux comptes de l'Ireps!

En conclusion de cette première année de présidence, je n'ai définitivement rien perdu, j'ai assurément gagné tout ce que j'ai appris et en plus avec un plaisir sans cesse renouvelé.

Marick Fèvre, présidente

Le choix du concret

Compliqué, l'exercice annuel du rapport d'activité! Faut-il détailler les presque cent projets que mène l'Ireps? Un travail d'encyclopédie, qui tomberait des mains du lecteur. L'option inverse, la synthèse, pose d'autres difficultés: à ne dégager que les grandes lignes, on finit par se répéter.

Ce sont les institutions qui nous ont montré la voie : des collectivités territoriales, l'agence régionale de santé, élaborent des rapports d'activité qui donnent à voir leur action, plutôt que de la décrire, avec des photos des « vrais gens » qui font l'institution. On a envie de feuilleter ces rapports, d'en parcourir les textes.

Alors, nous nous sommes dit: pourquoi pas nous? Pourquoi ne réaliserions-nous pas un rapport d'activité qui nous ressemble? Nous y parlerions de quelques projets de manière simple, claire, à partir de leur vécu. Nous les illustrerions par des photos des équipes qui les mènent ou les soutiennent.

Cela suppose, pourtant, des choix drastiques, pour échapper au risque encyclopédique: nous ne présentons qu'un petit nombre d'actions, situées dans leur contexte départemental. Un échantillon, plutôt qu'un panorama. Des pans entiers, majeurs, ne sont pas représentés. On peut le regretter, mais aussi se dire qu'ils auront leur place dans de prochains rapports. Bonne lecture – et, si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter!

Thierry Prestel, directeur

Formation « Conduire un projet en promotion de la santé »	6		
Un diagnostic départemental sur l'accueil et l'accompagnement des migrants	8		
Dans le Finistère : handicap, vie affective, intimité et sexualité : on en parle !	10		
Equilibre alimentaire et code couleurs au self	9		
Soutien aux contrats locaux de santé	12		
Porter les principes de la promotion de la santé dans les instances	13		
Une recherche interventionnelle sur l'activité physique	14		
Qualité de vie au travail en EHPAD	16		
Former à l'accompagnement santé des personnes en précarité	17		
Éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes en institut médico-éducatif	18		
Soutenir le développement des compétences psychosociales des élèves	20		
Le Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient	22		
Le Pôle ressources en promotion de la santé	24		
Mettre à disposition des ressources pédagogiques et documentaires	26		
Une activité éditoriale engagée	28		
Le siège, support aux équipes et aux actions	30		
Des missions renouvelées pour les élu.e.s de l'Ireps			
Bulletin d'adhésion	34		

Formation « Conduire un projet en promotion de la santé »



Ce thème correspond au cœur de l'expertise de l'Ireps et les formations que nous proposons sont très demandées. Exemple en Côtes d'Armor.

La formation s'adresse aux professionnels et bénévoles souhaitant développer des actions d'éducation ou de promotion de la santé. Ces acteurs sont issus de différents milieux. Par exemple, en 2017, dans le département des Côtes d'Armor, 11 professionnels d'horizons différents ont participé. Ils étaient issus du champ médico-social (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyer d'hébergement pour adultes handicapés, etc.), de l'insertion socio professionnelle, du milieu du soin (infirmiers libéraux), d'un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, du milieu associatif...

C'est une formation qui se déroule sur 4 jours. En 2017, une journée supplémentaire d'échanges de pratiques a été proposée. Elle a eu lieu à Saint Brieuc les 8, 9, 22 et 23 juin et 28 novembre.

Cette formation permet l'appropriation des concepts et principes d'intervention en éducation et promotion de la santé, ainsi que des principales étapes de la mise en œuvre d'un projet. La phase d'analyse de la situation, la clarification des intentions éducatives, la définition des priorités et objectifs, le partenariat à associer, la mobilisation des publics, les outils d'intervention, l'évaluation sont des contenus que l'on aborde d'un point de vue théorique et pratique.

Nous demandons aux stagiaires de réfléchir à une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place dans le cadre de leurs missions ou de partir d'une expérience déjà mise en œuvre. Nous déroulons la méthodologie de projet à partir de ces expériences. Quelques exemples : promouvoir la vie affective et sexuelle auprès d'un public précaire adulte mixte ; réduire les conduites addictives (tabac) auprès d'un public de jeunes (16-25 ans) ; autonomiser des publics en situation de grande précarité sur les questions de santé. Les stagiaires sont amenés à construire collectivement des projets de promotion de la santé, avec l'appui et le regard bienveillant du formateur.

La plus-value de ce type de formation, c'est de favoriser l'interconnaissance entre acteurs des champs social, éducatif et du soin. Elle permet l'acquisition de connaissances théoriques, de questionner la méthodologie d'actions existantes, de réfléchir à la création de nouveaux projets et de préparer leur mise en œuvre.

A distance, la 5º journée, fondée sur les échanges de pratiques, s'appuie sur les difficultés et des réussites rencontrées sur le terrain par les personnes formées. Elle met en lumière les éléments essentiels de la méthodologie de projets : partir des besoins du public, favoriser la démarche participative, travailler en partenariat...

A l'issue de la formation, un appui méthodologique sur site peut également être proposé, pour accompagner la mise en œuvre de l'action.

Cette formation est financée par l'agence régionale de santé.

99

On s'appuie sur les idées et projets des participants pour favoriser l'appropriation de la méthodologie.

Une formation animée par : Lydie Gavard-Vétel









Pascale Marchett

chargée de projets et d'ingénierie

Lydie Gavard-Vétel

chargée de projets et d'ingénierie

Morgan Calvez

documentaliste

Sandrine Dupé

chargée de projets et d'ingénierie

Et aussi

Magali Simon

assistante administrative et de diffusion

Un diagnostic départemental sur l'accueil et l'accompagnement des migrants



Le travail mené par l'Ireps a permis aux professionnels accueillant des migrants de mieux identifier les ressources existantes et les pistes d'amélioration.

Depuis 2015, le département des Côtes d'Armor a connu un fort afflux de migrants, ce qui a mis sous tension l'ensemble des dispositifs dédiés à leur accueil. Parmi les professionnels qui accueillent ou accompagnent des migrants, certains exprimaient des questionnements quant à leur pratique et pouvaient se sentir démunis pour accompagner au mieux ces personnes.

L'Ireps a réalisé un diagnostic auprès de professionnels du social, du médico-social et du médical des Côtes d'Armor, susceptibles d'accueillir des personnes étrangères. Les objectifs en étaient de rendre compte de l'environnement institutionnel, de mettre en évidence les difficultés et les ressources, puis de proposer des pistes permettant de soutenir les pratiques des professionnels auprès de ces publics.

L'Ireps a mené des entretiens qualitatifs de janvier à mai 2017 auprès de 36 professionnels travaillant à l'accueil et à l'accompagnement des migrants dans les Côtes d'Armor, au sein de 18 services différents. Ce large panel permettait de prendre en compte la diversité des professions impliquées dans la promotion de la santé des migrants. Ont été interrogés à la fois des intervenants de première ligne et des cadres.

En mai 2017, les personnes sollicitées pour participer au diagnostic ont été conviées à une restitution des premiers éléments recueillis au cours des entretiens. Cette rencontre, organisée en partenariat avec le Réseau Louis Guilloux, a été l'occasion de favoriser les échanges entre 24 professionnels du soin et du social des Côtes d'Armor. Ils ont travaillé par petits groupes à l'élaboration de pistes d'action à mettre en œuvre sur le territoire, pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des migrants.

Ce diagnostic a facilité l'interconnaissance entre les acteurs participant à l'accueil et à l'accompagnement des migrants dans le département. La démarche s'est avérée particulièrement constructifve pour les professionnels travaillant dans des structures isolées face à la gestion de crise.

Ils ont découvert des ressources dont ils n'avaient pas connaissance : structures partenaires, interprétariat, outils en ligne, documents, etc.

Une action de plaidoyer en faveur de l'interprétariat médical professionnel s'est appuyée sur les besoins exprimés lors du diagnostic. Elle a permis de convaincre des structures du département de recourir à des formes d'interprétariat suivant des règles déontologiques adaptées. Ce travail a été possible grâce à un partenariat étroit avec le Réseau Louis Guilloux.

L'Ireps s'est ensuite impliquée dans l'organisation d'une soirée d'information sur la santé des migrants animée par le Réseau Louis Guilloux, début 2018.

Actuellement, un projet de formation à l'interculturalité et à la collaboration avec des interprètes professionnels est à l'étude. Cela fait suite au recueil d'attentes qui vont en ce sens.

L'action a été financée par l'agence régionale de santé.

99

Le diagnostic a favorisé l'interconnaissance entre professionnels et entre structures.

Une action coordonnée par : Sandrine Dupé







22 + 29 + 35 + 56

L'Ireps allie les dynamiques régionale et départementales.

Les projets régionaux impliquent les antennes départementales qui apportent leur connaissance fine des territoires ; les actions menées en département nourrissent l'expérience régionale.



Avec l'appui de l'Ireps, le conseil départemental a organisé un colloque, une plateforme numérique et des ateliers.

L'Ireps s'est impliquée au côté du conseil départemental du Finistère dans la mise en œuvre de plusieurs actions inscrites au schéma départemental pour les personnes handicapées.

L'Ireps a contribué à la réflexion et à l'animation du colloque départemental qui s'est tenu le 9 février 2017. Intitulé : « Handicap, vie affective, intimité et sexualité : on en parle ! », il a réuni plus de 1 000 participants. L'Ireps a participé au comité opérationnel « Vie affective et sexuelle », en charge de l'organisation de l'évènement, et à la mise en œuvre d'un atelier d'expérimentation d'une animation collective (débat gesticulé), lors du colloque.

Ce colloque a notamment vu l'intervention de Lucie Nayak, sociologue spécialisée dans les champs de la santé, du genre et de la sexualité. Il a permis d'engager les acteurs issus du secteur médico-social et de la santé sexuelle dans différentes actions tout au long de l'année.

Tout d'abord, la mise en service d'une plateforme numérique et collaborative. Le service de documentation de l'Ireps a mis à disposition des documents pour les acteurs : bibliographie, références d'outils d'animation...

La seconde action consiste en des ateliers d'échange d'expériences et de pratiques, avec un groupe sur chacun des trois territoires d'action sociale. Avec deux chargées de mission du conseil départemental, l'Ireps participe à l'animation de ces groupes.

A l'occasion des deux temps de rencontre organisés en 2017, chaque groupe a pu définir ses objets de travail et développer ses propres réflexions, tout en les mutualisant via l'espace collaboratif. Les thèmes ont été: la pertinence et les conditions de mise en œuvre de groupes de parole; les outils mobilisables pour l'action; les bases de connaissances communes pour un travail entre professionnels du handicap et de la santé sexuelle. Ces ateliers continueront à enrichir la réflexion des acteurs et la plateforme en 2018.

Ces actions étaient placées sous la responsabilité de la direction personnes âgées, personnes handicapées et de la mission de la planification de la direction de la protection maternelle et infantile du conseil départemental du Finistère. Celui-ci a établi une convention d'objectifs et de moyens avec l'Ireps, dans le cadre de laquelle s'est exercé l'appui apporté par l'association.

99

L'expérimentation d'un débat gesticulé, sur le thème de la vie affective et sexuelle.

Una action coordonnée par : Yves Costiou









Flora Carles-Onno documentaliste

Alexandrine Gandon

assistante administrative et de diffusion

Michèle Landuren

chargée de projets et d'ingénierie -loïse Le Goff

chargée de projets et d'ingénierie

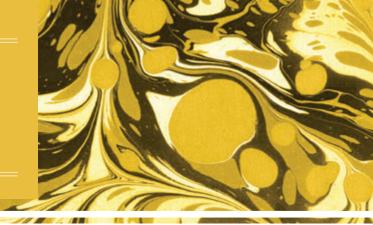
Et aussi

Lucie Rigaudiere

chargée de projets et d'ingénierie Yves Costiou

chargé de projets et d'ingénierie

Equilibre alimentaire et code couleurs au self



Cette action sensibilise les collégiens à l'équilibre alimentaire, dans le cadre d'un partenariat avec le conseil départemental du Finistère.

Le code couleurs est un outil utilisé pour différencier les sept groupes d'aliments. Mis en place dans plusieurs collèges publics du Finistère, ce projet vise à renforcer les connaissances alimentaires des collégiens, afin de les rendre capables d'équilibrer leur plateau au self.

Partant de l'identification des besoins au sein des établissements, l'IREPS co-construit, avec le personnel participant au projet, des séances auprès de quelques élèves. Ces derniers réalisent ensuite une animation au self pour transmettre les connaissances apprises à l'intégralité du collège. Le projet vise ainsi à sensibiliser les collégiens à l'équilibre alimentaire, pour les rendre acteurs de leurs choix au self.

En 2017, le collège Nelson Mandela faisait partie des établissements sélectionnés par le conseil départemental. Dès la proposition du projet par téléphone, le collège a été favorable à sa mise en place. Tout d'abord, une sensibilisation à la mallette code couleurs a été réalisée auprès du chef de cuisine. Puis le projet, porté par les élèves d'une classe de 5°, a bénéficié d'un appui de l'Ireps décliné en plusieurs interventions :

- Organisation d'une séance d'apports et d'échanges sur l'alimentation (groupes d'aliments, code couleurs et repères de consommation associés). Les élèves ont ensuite mis en pratique les connaissances, en classant des aliments à l'aide d'un outil de photo-expression.
- Le chef de cuisine est également venu échanger avec les élèves sur l'équilibre alimentaire des repas au self.
- Par groupe de six, ils ont ensuite mis en application le code couleurs sur les menus du self à l'aide de pastilles de couleurs.
- Les élèves ont réfléchi à l'animation au self et aux supports de communication à créer pour sensibiliser le reste du collège. Ils ont réalisé des affiches sur les différents groupes d'aliments et organisé une animation

- autour des fruits, qu'ils sont venus préparer la veille de l'animation.
- Lors du temps fort, les élèves, répartis en deux groupes, animaient le stand des fruits ou distribuaient un questionnaire de satisfaction de l'animation.

Une séance bilan a mis en évidence l'intérêt des élèves pour les séances avec l'Ireps et l'animation réalisée au self. Lors du temps fort, l'activité autour des fruits a beaucoup plu : nombreux sont les élèves qui souhaiteraient une mise en place plus régulière du code couleurs au self.

Le personnel participant au projet a apprécié l'autonomie laissée aux élèves, leur permettant la prise d'initiatives, ainsi que le rayonnement de l'action à l'échelle du collège. Ainsi, l'établissement souhaiterait mettre en place le code couleurs sur la rampe du self dès la prochaine rentrée scolaire, après l'arrivée d'un nouveau chef de cuisine et la stabilisation de l'équipe de restauration.

Cette action est financée par le conseil départemental du Finistère, dans le cadre du contrat d'objectif et de moyens avec l'Ireps.

99

Renforcer les connaissances alimentaires des collégiens pour les rendre acteurs de leurs choix au self.

Une action coordonnée par : Lucie Rigaudière Eloïse Le Goff

Soutien aux contrats locaux de santé



L'Ireps apporte un appui méthodologique aux contrats locaux de santé. Quelques exemples dans le Finistère.

Trois contrats locaux de santé (CLS) du Finistère ont sollicité l'Ireps pour bénéficier d'accompagnements méthodologiques. Les objectifs en ont été d'appuyer les chargées de mission dans la mise en place de leur CLS, dans l'évaluation de celui-ci ou encore de soutenir méthodologiquement la réalisation des actions.

Suite à l'interpellation du CLS de Quimperlé communauté, l'Ireps est intervenue à plusieurs niveaux. Les élus de la commission des affaires sociales ont ainsi été sensibilisés au concept de promotion de la santé. Un support d'animation vidéo avait été réalisé dans le cadre d'un autre axe de travail, également soutenu par l'agence régionale de santé. L'Ireps l'a présenté aux élus, en explicitant comment, en fonction de leurs mandats, ils pouvaient agir en promotion de la santé sur leur territoire.

L'Ireps a aussi été sollicitée pour contribuer à la structuration de l'évaluation du CLS. Elle a ainsi présenté en comité de suivi les questionnements et une démarche possible en matière d'évaluation. Après validation des axes, l'Ireps a co-animé, avec la chargée de mission, un groupe de travail pluridisciplinaire chargé de construire un protocole et des outils d'évaluations.

Le CLS de Concarneau Communauté d'agglomérations a interpellé l'Ireps pour contribuer à la déclinaison des fiches-actions sur la thématique santé-précarité. Notre accompagnement a notamment porté sur l'appui à la structuration de groupes de travail « Enfance jeunesse » (6-12 ans, 13-25 ans) et la définition de leurs axes.

La chargée de mission de la préfiguration du CLS du pays de Brest a été accompagnée à la prise en compte du contexte territorial, la restitution des travaux de groupe et l'élaboration du plan d'actions, à valider par les élus du pays.

Ces accompagnements ont été financés par l'agence régionale de santé.

Porter les principes de la promotion de la santé dans les instances

L'année 2017 a été marquée par l'élaboration du projet régional de santé. L'agence régionale de santé a animé une large concertation. Dans ce cadre, l'Ireps a contribué à plusieurs groupes de travail : promotion de la santé et réduction des inégalités sociales de santé, précarité, santé mentale, addictions, personnes en situation de handicap, enfance et jeunesse, maladies chroniques, vie affective et sexuelle...

L'association a, par ailleurs, siégé au Ceser, conseil économique, social et environnemental régional, en s'investissant comme rapporteur du dossier santé. L'Ireps a participé au comité de pilotage du plan régional santé environnement, à la conférence régionale de santé et de l'autonomie et à sa commission spécialisée prévention, aux conseils territoriaux de santé, au conseil de développement de Rennes métropole, au comité de pilotage du Moi(s) sans tabac... Enfin, l'Ireps Bretagne est administratrice de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé, la Fnes.

Ces contributions sont le fait d'administrateurs.trices et de salariés. Le temps qu'y consacrent ces derniers est, pour la plupart, soutenu par un financement de l'agence régionale de santé.

Une acton coordonnée par : Michèle Landuren

Une recherche interventionnelle sur l'activité physique



Précapss (précarité activité physique sportive et santé) est un programme de promotion de l'activité physique en direction de personnes sédentaires en situation de précarité.

Alors que les bienfaits d'une activité physique modérée et régulière sur la santé sont démontrés, les personnes en situation de précarité participent peu aux offres d'activités physiques. Prenant en considération les nombreux facteurs expliquant ce non-recours, le programme d'actions « Précapss », d'une durée de trois ans, se donne comme ambition la co-construction d'une offre accessible et pérenne d'activités physiques pour et avec ce public, sur deux sites expérimentaux : un site urbain (le quartier de « Marville Gare - Les provinces » à Saint-Malo) et un site rural (La communauté de communes de Bretagne Romantique).

Ce programme, coordonné par l'Ireps, est l'objet d'une recherche interventionnelle, menée par une équipe de chercheurs de l'unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université Rennes 2.

Le programme mobilise plusieurs leviers propres à la promotion de la santé : la mise en réseau des acteurs locaux (associations sportives, secteur social, du soin et élus locaux), la participation active des personnes concernées et le renforcement des compétences professionnelles. Rencontres, formation, échanges de pratiques, co-construction d'ateliers expérimentaux d'activité physique adaptée sur chacun des sites, élaboration de plaidoyers, vont permettre d'activer l'ensemble de ces leviers.

Au premier semestre, l'Ireps a mis en place un comité local, réunissant la plupart des acteurs locaux concernés, à la fois partenaires de l'élaboration de stratégies pour les deux sites et destinataires d'actions du programme.

L'analyse des données de l'enquête menée conjointement par les chercheurs et l'Ireps en direction de bénévoles, professionnels, élus et personnes concernées, a permis d'identifier un ensemble d'axes à développer localement pour contribuer à la réussite du programme. Au second semestre, un groupe de travail par site, constitué de professionnels et d'habitants, a défini les modalités d'un atelier d'activité physique expérimental, ainsi qu'une fiche de poste, en vue du recrutement d'un éducateur sportif volontaire.

En partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine, le CDOS (Comité départemental olympique et sportif) et la DDJSCS (Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), l'Ireps a élaboré une formation qui sera proposée en 2018 aux éducateurs sportifs du pays de Saint-Malo, désireux d'initier de telles activités.

Bien que le projet ne soit pas terminé, on observe une forte implication de certains des partenaires, une meilleure compréhension des contraintes et logiques entre les acteurs de secteurs différents. La difficile mobilisation des personnes concernées reste un sujet de préoccupation partagée.

Le projet bénéficie en 2017 du soutien financier de l'Inca (Institut national du cancer), de l'ARS (agence régionale de santé), du conseil départemental 35, de la Mildeca 35 (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

99

La participation active des personnes concernées et le renforcement des compétences professionnelles.

Une action coordonnée par : Roselyne Joanny









Roselyne Joanny

chargée de projets et d'ingénierie Anne-Sophie Riou

chargée de projets et d'ingénierie

Magali Simon

assistante administrative et de diffusion

Amélie Chantraine

chargée de projets et d'ingénierie

Et aussi

Valérie Lemonnier

chargée de projets et d'ingénierie

Qualité de vie au travail en EHPAD



L'accompagnement d'un établissement, au service de la santé du personnel et de la qualité des soins aux résidents.

L'Ireps est signataire de la charte d'engagement régionale sur la prévention des risques psychosociaux. L'association a été sollicitée fin 2016 par la direction et des représentants du personnel d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ils souhaitaient un appui méthodologique en vue de la réorganisation du travail, ainsi que de l'amélioration des conditions de travail d'une manière générale.

Cette jeune structure avait rencontré divers événements depuis son ouverture et peinait à définir une organisation stable, en faveur d'une qualité de vie au travail et de la qualité du travail. Le climat social en était affecté, avec un absentéisme en augmentation. La proposition de l'Ireps a reçu un avis favorable des différentes parties prenantes. L'établissement a demandé, avec l'appui de l'Ireps, un financement du Fact (Fonds d'amélioration des conditions de travail). Son obtention a permis de démarrer l'accompagnement début 2017.

Il s'agissait, pour l'Ireps, d'animer une démarche de projet participatif en vue de définir de façon concertée un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail, centré sur l'organisation du travail. Nous devions aussi soutenir la mise en œuvre concrète de mesures et accompagner l'expérimentation de la nouvelle organisation qui serait évaluée de façon continue.

Sensibilisé par l'Ireps à la qualité de vie au travail et à sa démarche d'amélioration, un comité de pilotage paritaire, constitué des différents métiers de l'EHPAD, a été mis en place. L'animation des réunions de ce comité, d'espaces de discussion sur le travail et la réalisation d'une série d'entretiens individuels ont permis à l'Ireps de réaliser un diagnostic organisationnel et de formuler des propositions.

Partagé en comité de pilotage, puis restitué à l'ensemble des salariés, ce diagnostic a servi de support au groupe projet pour définir les priorités d'actions. Une nouvelle planification des temps de travail et des activités quotidiennes a été réfléchie en premier lieu par la direction, puis retravaillée avec un collège de salariés, animé par l'Ireps. Le souhait d'améliorer la circulation de l'information au sein de la structure a également été pris en considération, au moyen de mesures concrètes rapidement mises en œuvre.

L'association d'un maximum de salariés à la démarche, l'implication forte de la nouvelle direction ont permis d'apaiser le climat social. Des mesures concrètes, comme l'achat de matériel, la création d'outils, ont donné satisfaction. Les nouveaux plannings seront soumis à l'ensemble du personnel au début 2018. La phase d'expérimentation de la nouvelle organisation pourra alors démarrer.

99

Une démarche de projet participatif, conduisant à des mesures concrètes.

Une action coordonnée par : Roselyne Joanny

Former à l'accompagnement santé des personnes en précarité



Cette formation, destinée aux travailleurs sociaux, a eu lieu dans chaque département breton. Elle répond à un besoin croissant.

Cette formation de deux jours est destinée aux travailleurs sociaux de Bretagne qui souhaitent améliorer leurs pratiques d'accompagnement santé des personnes en situation de précarité. Elle vise à les soutenir dans la mise en œuvre d'une démarche de promotion de la santé, en s'appuyant sur les valeurs, les principes et la démarche éducative qui la sous-tendent.

La clarification du rôle des travailleurs sociaux et de leurs limites renforce leur posture professionnelle. Elle les aide à faire face aux nombreuses questions de santé auxquelles ils sont confrontés dans l'accompagnement des personnes qu'ils suivent.

Cette formation est née d'une journée de réflexion avec les travailleurs sociaux, en 2015, sur le thème de l'accompagnement santé, à l'initiative de l'agence régionale de santé (ARS). Il était alors apparu qu'il y avait une réelle demande de ces professionnels, et qu'une journée ne suffisait pas pour travailler sur l'ancrage dans leurs pratiques d'une démarche de promotion de la santé.

En 2017, sept formations ont eu lieu sur l'ensemble de la Bretagne, réunissant pour chacune d'entre elles de 10 à 14 professionnels. Comme toutes les formations menées par l'Ireps, les méthodes pédagogiques utilisées visent moins l'apport de connaissances que la mise en réflexion des participants sur leurs pratiques professionnelles et sur les améliorations qu'ils souhaitent y apporter. Ce sont les stagiaires qui, au fil des travaux de groupe et des échanges de points de vue et d'expériences, construisent les apports. Ils peuvent ainsi s'approprier ceux qui leur correspondent le plus, au vu de leur profession, de leurs missions, de leurs compétences, de leur personnalité...

D'après les participants, cette formation leur a permis de renforcer leurs connaissances et leurs compétences. Ils se sentent en capacité de mobiliser ces acquis dans leurs pratiques professionnelles. Ce qu'ils en disent : « Accepter l'importance de notre rôle dans la promotion de la santé ; ne pas se substituer aux soignants. » ;

« La formation a permis de rappeler des techniques d'entretien qui aideront à mobiliser les personnes dans leur prise de décision, à favoriser leur autonomie et les rendre actrices. »

Au vu de la reconnaissance croissante du rôle des travailleurs sociaux dans l'accompagnement santé et de l'importance de travailler à la réduction des inégalités sociales de santé, cette formation sera à nouveau proposée par l'Ireps en 2018.

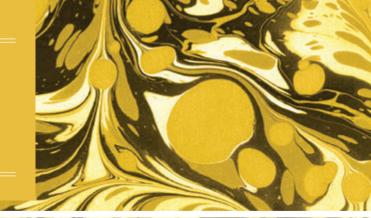
Elle a été financée par l'ARS et, pour les sessions ayant lieu en Ille-et-Vilaine, par le conseil départemental.

99

La mise en réflexion des participants sur leurs pratiques professionnelles.

Une formation animée par : Amélie Chantraine

Education à la vie affective et sexuelle des jeunes en institut médico-éducatif



Sollicitée par l'équipe éducative,

l'Ireps l'a accompagnée dans la construction de programmes adaptés aux différents âges.

L'institut médico-éducatif (IME) Les Bruyères à Plumelec (Morbihan) a fait appel à l'Ireps Bretagne pour mettre en œuvre un projet d'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes. Ceux-ci présentent des handicaps psychiques et des déficiences intellectuelles de différentes natures, associés de manière plus ou moins forte à des troubles de comportement.

L'intervention de l'Ireps a visé à renforcer les compétences des professionnels de quatre équipes éducatives sur les notions de base en santé sexuelle et les méthodes d'éducation à vie affective et sexuelle. Ils ont été accompagnés à la construction et à la mise en œuvre de programmes éducatifs adaptés aux besoins, attentes et modalités de compréhension et d'expression des jeunes de différents âges.

Le contact avec l'Ireps a, initialement, été pris par une éducatrice en charge d'un groupe d'adolescents présentant des handicaps et des déficiences intellectuelles prononcés. Des rencontres ont eu lieu avec l'ensemble de l'équipe éducative (l'infirmière, le psychologue, les éducateurs et éducatrices, les aides-médico-psychologiques et la cheffe de service), pour construire ensemble le projet.

Une première phase d'accompagnement a été réalisée en 2016 et une seconde en 2017, jusqu'au début 2018, impliquant des professionnels en charge des adolescents, puis des « moyens » et des « pré-ados ».

Les équipes accompagnées ont réalisé les programmes éducatifs qu'elles avaient co-construit. Les jeunes se disent très intéressés par les contenus et les modalités d'animation. Quelques questions ont cependant émergé: les éducateurs doivent-ils animer avec « leurs » jeunes ou avec les jeunes des autres équipes, pour préserver une certaine neutralité dans les échanges ? Comment garantir à des jeunes engagés dans le programme la possibilité d'y participer jusqu'à son terme, malgré leur changement d'équipe en cours d'année ? Comment l'établissement

peut-il dégager du temps aux professionnels pour préparer et évaluer les programmes ?

L'Institut fermera ses portes en août 2018 pour emménager dans des locaux plus récents. Les professionnels et les enfants seront répartis à partir de septembre 2018 dans deux établissements : à Séné, où un programme d'éducation à la vie affective et sexuelle est déjà en place et à Ploërmel, où seront ouverts de nouveaux locaux. Un programme se mettra alors en œuvre dès la rentrée, avec les professionnels formés à Plumelec.

L'action a été financée par l'agence régionale de santé.

99

Les jeunes se disent très intéressés par les contenus et les modalités d'animation.

Une action coordonnée par : Hervé Strilka







Maud Bégnic

chargée de projets et d'ingénierie Hervé Strilka

chargé de projets et d'ingénierie Flora Carles-Onno documentaliste

Alexandrine Gandon

assistante administrative et de diffusion

Et aussi

chargée de projets et d'ingénierie

Soutenir le développement des compétences psychosociales des élèves



Voici deux exemples de projets menés par l'Ireps, en partenariat avec l'Education nationale : l'un auprès d'enfants, l'autre de collégiens.

Les compétences psychosociales sont un facteur de santé, mais aussi de qualité du climat scolaire. L'Ireps contribue à leur développement, avec le soutien de l'agence régionale de santé.

Dans circonscription d'Auray (Morbihan), l'infirmière scolaire développe depuis plusieurs années un projet de santé à destination des collégiens. Elle a sollicité l'Ireps pour l'étendre aux enfants de maternelle et primaire des deux écoles rattachées.

Nous avons rencontré ensemble l'inspecteur chargé de circonscription et le conseiller pédagogique de l'Education nationale. Cela a permis de mettre en œuvre une formation de deux jours pour l'ensemble des enseignants de deux écoles. Elle a été construite par l'Ireps et l'infirmière scolaire, alternant des contenus théoriques et des applications pratiques.

La première journée a renforcé les capacités de l'équipe pédagogique sur les compétences psychosociales. Elle a surtout mis en lumière tout ce que l'équipe faisait déjà sur ce thème, même s'il n'était pas nommé comme tel. La coopération et le bien vivre ensemble ont alors été choisis par les enseignants comme thématiques prioritaires à développer au sein des classes.

L'Ireps a ensuite accompagné les équipes et l'infirmière scolaire dans la mise en œuvre concrète de leur projet. Différentes réalisations ont eu lieu. Ainsi, un temps fort a été organisé pour les parents, avec une explicitation du projet et un espace ressources à leur intention avec des suggestions de lectures, de jeux, l'exposition du travail des enfants...

Dans le cadre de l'éducation morale et civique, une classe du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) a appris la technique des « messages clairs », favorisant l'expression et la régulation des émotions, la prévention et la résolution des petits conflits.

L'enseignante de maternelle a travaillé sur la motricité des enfants avec un support pédagogique, Le parachute, en accentuant les activités de coopération afin de développer l'esprit d'équipe et les relations interpersonnelles.

La seconde journée de formation aura lieu en fin d'année scolaire.

Deuxième exemple : avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, il ne s'agit plus de mettre en place des actions « santé » annexes aux enseignements, mais d'inscrire ces démarches dans la durée. Dans ce but, une formation-accompagnement sur les compétences psychosociales a impliqué 11 collèges publics. Elle a été construite au niveau régional par l'Ireps et le Rectorat.

Le développement des compétences psychosociales des élèves est facilité par des activités collectives et transdisciplinaires. Le programme s'est donc attaché à former des équipes pluridisciplinaires par établissement.

La formation, destinée aux équipes éducatives, comportait quatre journées, dont deux en 2017. Elle a consolidé les notions théoriques relatives aux compétences psychosociales et permis aux équipes de partager et d'analyser leurs pratiques. Des rencontres intersessions de conseil méthodologique ont été proposées aux établissements.

Des réunions de suivi Ireps-Rectorat ont eu lieu régulièrement. Le Rectorat a également organisé un séminaire destiné aux chefs d'établissements et aux inspecteurs pédagogiques régionaux, auquel l'Ireps a participé. Il a, enfin, souhaité que l'Ireps intervienne sur le thème des compétences psychosociales, lors de sa Journée académique « Santé des élèves ».

99

S'appuyer sur ce que les équipes pédagogiques font déjà.

Premier projet coordonné par : Maud Begnic

Antenne 56

Deuxième projet coordonné par : Cathy Bourhis Valérie Lemonnier



Pôle PS · Pôle ETP

Derrière ces sigles énigmatiques, se cache une volonté de fédérer et générer une intelligence collective autour des enjeux de la promotion de la santé

L'Ireps coordonne deux dispositifs partenariaux d'ampleur régionale : le Pôle ressources en promotion de la santé (Pôle PS) et le Pôle ressources en éducation thérapeutique du patient (Pôle ETP). Pour en savoir plus, tournez la page!



Le Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient

Le Pôle, financé par l'ARS, soutient le développement et la qualité de l'éducation thérapeutique du patient. Son site : www.poleetpbretagne.fr

Le Pôle est un lieu de recueil et de partage de ressources, destiné à tous les acteurs de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), en fonction de leurs besoins : professionnels hospitaliers et libéraux, institutionnels, associations, représentants d'usagers... Créé en 2014, porté par l'Ireps, il vise à améliorer la prise en charge des personnes atteintes de maladie chronique, ainsi qu'à une meilleure couverture de la région Bretagne en éducation thérapeutique du patient.

En 2017, le Pôle a soutenu les acteurs dans leurs pratiques, avec la proposition de formations courtes : coordonner un programme, animer un groupe, évaluer un programme d'ETP.

Il a favorisé la concertation régionale par des rencontres avec les plateformes ETP et les unités transversales d'éducation thérapeutique. Il a impulsé des échanges de pratiques entre acteurs de l'ETP et a mis à disposition des ressources grâce à un portail documentaire, accessible depuis son site internet.

L'évaluation de la précédente convention pluriannuelle du Pôle a été présentée à son comité de pilotage. Elle avait été accompagnée par Francis Nock, spécialiste de l'évaluation en santé publique.

Par ailleurs, en 2017, le Pôle s'est vu confier la mission de former les professionnels des instituts de formation initiale (IFSI, IFAS, IFPEC) aux « 40 heures » (pour pouvoir dispenser l'ETP, la législation impose une formation d'au moins 40 heures, fondée sur un référentiel de compétences). Le Pôle accompagne également ces instituts dans la formalisation des unités d'enseignements en lien avec l'ETP. L'objectif final est que les étudiants (infirmiers, kinésithérapeutes...) soient formés à l'ETP pendant leur cursus et puissent ainsi l'exercer dès l'obtention de leur diplôme.

Dans un souci de pluridisciplinarité, cette formation de formateurs, animée par l'Ireps, accueille également des tuteurs de stage ainsi que des représentants d'usagers et membres d'associations. En 2017, une première session a

été organisée dans le Finistère. Cette formation se poursuivra dans les trois autres départements bretons en 2018.

Autre exemple d'action menée en 2017 : la finalisation des travaux du groupe régional « ETP et santé mentale ». Composé d'une dizaine de professionnels hospitaliers et libéraux issus de différents territoires, ainsi que d'une représentante d'usagers, ce groupe a élaboré trois documents : un état des lieux des programmes d'ETP autorisés en Bretagne en santé mentale ; un recueil des pratiques en santé mentale pouvant répondre à des objectifs d'éducation thérapeutique ; un support recensant les points de vigilance de l'ETP en santé mentale. Ils sont accessibles sur le site internet du Pôle ETP : www.poleetpbretagne.fr/IMG/pdf/etp_sante_mentale24012018.pdf.

99 Un souci de pluridisciplinarité.

Une activité coordonnée par : Anne-Sophie Riou





Flora Carles-Onno

documentaliste

Michèle Landuren

chargée de projets et d'ingénierie

Lydie Gavard -Vétel chargée de projets et d'ingénierie

Amélie Chantraine

chargée de projets et d'ingénierie Anne-Sophie Riou

chargée de projets et d'ingénierie Morgan Calvez

documentaliste

Et aussi

Cathy Bourhis

chargée de projets et d'ingénierie

Le Pôle ressources en promotion de la santé



Le Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne est un collectif de neuf structures régionales de promotion de la santé.

Coordonné par l'Ireps, le Pôle est constitué de AIDES Bretagne, l'ANPAA (délégation régionale Bretagne), le CRIJ Bretagne, Liberté Couleurs, la Ligue contre le Cancer (coordination régionale de la prévention), la Mutualité française Bretagne, l'Observatoire régional de la santé Bretagne, le REEB, réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne.

Le collectif, alors nommé « Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé », s'était constitué en 2005, en réponse à l'appel à projet lancé par l'Inpes, Institut national de prévention et d'éducation à la santé, ensuite intégré à Santé publique France. Au fil des années, il a mis en oeuvre un ensemble d'actions : centre ressources, soutien méthodologique aux acteurs, formation, appui aux orientations régionales... Le 1er semestre 2017 a permis de conclure ces actions et de réaliser des documents de capitalisation.

Le financement INPES des Pôles régionaux a ensuite été transféré aux agences régionales de santé. L'ARS Bretagne a lancé un appel à candidatures pour un « dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé ».

Répondant à l'appel à candidatures de l'ARS, le collectif est devenu Pôle ressources en promotion de la santé. L'Ireps en assure à nouveau la coordination. Trois missions lui sont confiées : le soutien à la qualité des interventions, le renforcement des capacités des acteurs et l'appui aux orientations régionales. Pour cela, il met à disposition de ressources documentaires, anime des échanges de pratiques, organise des rencontres avec les acteurs de la promotion de la santé des territoires.

En 2017, le Pôle a engagé différents thèmes de travail :

 une réflexion sur l'exploitation des supports numériques à des fins de la promotion de la santé a débuté par la production d'un panorama des outils existants. Une capsule vidéo a été créée sur le thème des compétences psychosociales (en ligne en 2018).

- Des contacts avec les universités sont en cours pour renforcer le partenariat entre acteurs, chercheurs et décideurs.
- Des temps d'information-sensibilisation sur le thème « Vulnérabilités et santé » sont en préparation pour 2018.
- Une rencontre sur le thème « Le bien-être des jeunes – Comment agir en tant qu'élu-e sur mon territoire? » a été organisée.
- Un groupe de travail a été constitué pour développer le thème de la participation en promotion de la santé.

Le Pôle nécessite des supports de communication adaptés : une nouvelle plaquette, un nouveau site (www.promotionsantebretagne.fr) seront prêts en 2018.

En 2017, le Pôle s'est aussi fortement impliqué dans l'organisation d'une journée régionale d'échanges pour les acteurs locaux. Intitulée « Santé, bien-être : comment agir sur nos territoires ? », elle s'est tenue à Rennes, le 22 mars. L'initiative en revient à la CRSA, commission régionale de santé et de l'autonomie, et à sa commission spécialisée prévention. La réalisation et le financement ont été soutenus par l'ARS.

99

Soutien à la qualité, renforcement des capacités, appui aux orientations régionales.

Une activité coordonnée par : Cathy Bourhis Thierry Prestel



Mettre à disposition des ressources pédagogiques et documentaires

Par internet et dans chaque antenne départementale, l'Ireps propose gratuitement une large gamme de brochures, supports d'animation et ouvrages.

Les professionnels, bénévoles, étudiants, ayant des projets en éducation et promotion de la santé, peuvent prendre rendez-vous dans chacune des antennes départementales de l'Ireps. Le fonds documentaire comprend également un nombre croissant de supports d'éducation thérapeutique du patient.

Ils y seront reçus, accueillis et conseillés. Si besoin, ils seront orientés vers les chargé.e.s de projet et d'ingénierie de l'Ireps pour un conseil méthodologique. Ils pourront prendre les brochures d'information destinées à leurs publics et y emprunter des supports d'animation, ouvrages ou revues afin de préparer leurs interventions. Le conseil d'administration a cependant rappelé que le prêt était réservé aux adhérents et aux financeurs de l'Ireps (l'adhésion étant ouverte à tous et son montant très limité).

Avant tout rendez-vous, les usagers sont invités à se rendre sur le portail documentaire internet Infodoc. Ils peuvent y identifier les documents correspondant à leurs besoins et consulter les différentes rubriques : nouveautés et actualités, panorama de presse, bibliographies, dossiers thématiques, etc. De nombreux documents sont téléchargeables à partir du site. L'équipe de l'Ireps peut accompagner cet accès au portail documentaire, pour les personnes à qui un tel usage ne serait pas familier.

Le portail Infodoc permet aussi de s'abonner gratuitement à « Mes alertes ». On reçoit alors par courriel, de manière régulière, les résultats d'une recherche thématique. Le nombre d'abonnés à « Mes alertes » a augmenté de 80 % en 2017, atteignant 253. Les thèmes les plus suivis sont les compétences psychosociales, l'animation de groupe, les conduites addictives et la promotion de la santé. Chacun d'entre eux compte plus de 100 abonnés.

En 2017, les quatre centres documentaires de l'Ireps Bretagne ont traité 1705 demandes, 24 % de plus qu'en 2016. 40 % concernaient des affiches et brochures, principalement sur les thématiques alimentation, vie affective et

sexuelle, addictions, hygiène. Pour les demandes de documentation et d'outils pédagogiques, les compétences psychosociales viennent en tête, suivies de l'alimentation, la vie affective et sexuelle et les addictions.

Au 31 décembre 2017, 13 408 références bibliographiques figuraient dans le portail Infodoc dont 644 nouveaux documents. 2 133 prêts (80 % pour les outils pédagogiques et 20 % pour la littérature) y ont été enregistrés, en hausse de 80 % par rapport à 2016. Les demandes de prêt ont quelque peu différé selon les départements :

- pour l'antenne 22, ce furent majoritairement les techniques d'animation et les jeux de coopération ;
- l'antenne 29 a reçu des demandes significatives sur le handicap et sur le vieillissement ;
- l'antenne 35 a souvent répondu à des demandes sur l'éducation thérapeutique du patient, ainsi que sur les compétences psychosociales;
- l'antenne 56 a fréquemment prêté des outils sur les compétences psychosociales, mais également autour du budget, ainsi que sur la parentalité.

99

Une activité en forte hausse :

- +24 % de demandes
- + 80 % de documents prêtés
- + 80 % d'abonnés à Mes alertes.

Des activités réalisées par : Morgan Calvez Flora Carles-Onno Alexandrine Gandon Pascale Marchetti Magali Simon





Alexandrine Gandon

assistante administrative et de diffusion

Magali Simon assistante administrative et de diffusion Pascale Marchetti chargée de projets et d'ingénierie

Magdalena Sourimant

chargée de communication

Flora Carles-Onno

documentaliste

Morgan Calvez

documentaliste

Une activité éditoriale engagée

L'Ireps se doit de contribuer à la diffusion des concepts et de bonnes pratiques en promotion de la santé.

Impliquée dans des actions innovantes, des projets de recherche, présente au sein des instances de réflexion et de débat, l'Ireps a un constant souci de capitalisation et de partage de savoirs et savoir-faire. Cette dynamique valorise ses propres expériences comme celles d'autres acteurs de la région. Elle trouve sa concrétisation dans son activité éditoriale. Trois exemples l'illustrent pour l'année 2017.

L'Ireps édite la revue semestrielle *Horizon Pluriel*. Cette publication, dotée d'un comité de rédaction partenarial, est éditée à 1 000 exemplaires et disponible sur le site de l'Ireps Bretagne. Son ambition est de promouvoir les idées, débats et pratiques susceptibles de conforter la réflexion et l'action en promotion de la santé. Chaque numéro aborde une problématique spécifique à travers des récits d'actions, des témoignages, des apports théoriques et des articles d'opinions. Deux numéros sont parus en 2017.

Le premier, *Politique de santé… ou santé dans toutes les politiques ?*, s'intéresse à l'approche intersectorielle, en plaidant pour une action large et plurielle sur les déterminants de la santé.

Le deuxième, au titre délibérément provoquant - *C'est quoi un « vieux » ? Entre l'imaginaire collectif, les chiffres et la vraie vie -* interroge l'image des aînés dans la société et démontre son impact sur les politiques de santé en direction de ce public.

Horizon Pluriel bénéficie du soutien financier de l'ARS Bretagne.

L'année 2017 a également connu la parution d'un ouvrage exclusif : *Intervenir localement en promotion de la santé : les enseignements de l'expérience du Pays de Redon-Bretagne Sud*. Fruit d'une collaboration entre l'Ireps et la chaire promotion de la Santé de l'EHESP (école des hautes études en santé publique), ce document s'appuie sur une intervention pluriannuelle menée sur le Pays de Redon-Bretagne Sud.

Il propose diverses préconisations pratiques. Elles visent à réunir les conditions favorables à l'élaboration et au déploiement d'une intervention intersectorielle, en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé.

L'ouvrage a été financé par l'Inca (Institut national du cancer) et Santé Publique France. Il est également accessible sur le site de l'Ireps.

Enfin, en 2017, l'Ireps a continué l'édition de *La lettre à table*, revue en ligne (http://lalettreatable.org) destinée aux assistantes maternelles. Mine d'information sur des thèmes relatifs à l'alimentation, elle fournit un support de réflexion et d'analyse de pratiques aux professionnels de la petite enfance. Deux numéros ont paru en 2017 : *Les émotions* et *Halte à la pollution ! Pour une santé durable : adoptez des petits gestes au quotidien.*

La publication a été soutenue par le conseil départemental du Finistère.

Horizon Pluriel - rédaction en chef : Magdalena Sourimant

Intervenir localement... - co-auteur : Roselyne Joanny

La lettre à table - coordination : Lucie Rigaudière



Le siège, support aux équipes et aux actions

Basé à Rennes, le siège de l'Ireps compte cinq postes, avec des fonctions de soutien aux activités de l'association.

Le poste de chargée de communication combine des activités de journaliste, graphiste et webmestre. Il intègre la rédaction en chef de la revue régionale de promotion de la santé *Horizon Pluriel*. Il réalise les supports nécessaires à la communication de l'Ireps et des Pôles ressources en promotion de la santé et en éducation thérapeutique du patient, que l'association coordonne.

La formation aux technologies numériques, réalisée en 2017, permettra d'optimiser les sites internet et d'investir les réseaux sociaux, afin de mieux porter les messages de promotion de la santé en Bretagne.

La comptabilité enregistre les opérations, établit les paiements, prépare le budget prévisionnel, collabore avec l'experte-comptable du cabinet Cocerto pour la clôture des comptes. Elle assure également le suivi administratif du personnel.

En 2017, elle a mis en place deux nouveaux outils de pilotage : un graphique de suivi de la trésorerie, facilitant l'identification des périodes de « creux », en attente du versement des subventions, et un budget prévisionnel révisé à mi-année.

La coordination administrative et financière comporte deux grands axes :

- les moyens généraux, avec la négociation et le suivi des contrats (baux, photocopieurs, véhicules, télécommunications, etc.), la conformité des locaux et matériels à la réglementation, en particulier en matière de sécurité, et la gestion des imprévus, en appui aux équipes départementales;
- l'appui administratif aux projets, afin d'assurer un dépôt et un compte-rendu des subventions conformes aux exigences des financeurs.

En 2017, elle a optimisé les contrats d'assurance, organisé le remplacement d'équipements anciens devenus inadaptés, facilité le travail des équipes et de la direction concernant les dépôts et comptes-rendus de subventions.

L'assistance de direction a des missions variées et évolutives. Elle apporte son appui à la direction et à la vie associative. Elle collabore avec les assistantes et chargées de diffusion pour l'organisation logistique. En 2017, elle a notamment établi et suivi le plan de formation du personnel, animé la mise à jour du document unique d'évaluation des risques et géré les 500 inscriptions annuelles aux formations organisées par l'Ireps.

La direction a comme objectif de sécuriser la dynamique positive de l'Ireps. Réorganisée sous contrainte financière, après la fusion des comités départementaux et régional, l'association est aujourd'hui en santé économique, avec une équipe engagée. Chaque année apporte cependant quelques inquiétudes quant à la continuité des subventions.

La direction recourt à trois principaux moyens d'action : le dialogue avec les salariés, les élus, les financeurs et les autres partenaires ; les processus internes, visant à la qualité des fonctionnements ; le soutien au développement de nouveaux projets.

Comme dans les autres lreps, les fonctions support doivent être financées au travers des actions, via un coût-journée calculé pour les prendre en compte. L'agence régionale de santé est le premier financeur de l'association et soutient ses actions et la qualité de son organisation.



Sécuriser la dynamique positive de l'Ireps.





Thierry Preste directeur

Sandrine Chevalie comptable

Magdalena Sourimant

chargée de communication

Et aussi

Caroline Le Mentec

coordinatrice administrative et financière

assistante de direction

Des missions renouvelées pour les élu.e.s de l'Ireps

Préfigurer et soutenir les évolutions de l'Ireps : telle est la tâche que se sont donnée ses élu.e.s.

Quelle est le rôle des élu.e.s, dans une association dont le fonctionnement, les méthodes sont très professionnels? Quel est leur apport, comment s'exercent les prérogatives que leur confèrent les statuts?

Pendant la période difficile de la réorganisation et du redressement de l'Ireps, les élu.e.s, en premier lieu la présidence, se sont voulus garants de la survie de l'association, en accompagnement de la direction, assumant avec elle un ensemble de décisions complexes. Cette période est heureusement dépassée : l'Ireps va bien, comme Gérard Guingouain, président jusqu'en juin 2017, a pu le dire devant l'assemblée générale.

Il ne s'agit plus, désormais, de sauver l'Ireps, mais de construire un pilotage qui soutienne son développement, dans un contexte qui change. Aussi, Marick Fèvre, nouvelle présidente, a-t-elle rapidement proposé des évolutions des rôles des élu.e.s: le bureau sera chargé de la gestion courante, du fonctionnement, en lien étroit avec la direction. Le conseil d'administration sera un espace de réflexion et d'orientation, débattant des enjeux de la promotion de la santé et des perspectives. Les administrateurs.trices se voient également confier le rôle d'ambassadeurs.rices de l'Ireps, favorisant l'interconnaissance et les partenariats entre structures.

Ce conseil d'administration nouvellement élu a vu sa composition gagner en diversité : y sont entrés la Mutualité française Bretagne, la fondation Ildys, le réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne.

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni trois fois, le bureau neuf et deux groupes de travail ont été mis en place, regroupant plusieurs élu.e.s et salarié.e.s. L'un a porté sur le vieillissement, pour soutenir le développement de l'Ireps dans ce domaine où la promotion de la santé est encore peu présente. L'autre, centré sur la vie associative, conclura ses travaux en 2018, autour de l'animation des adhérents et des antennes départementales, ainsi que de l'actualisation des statuts de l'association.

Garants de la continuité de la structure et de ses principes, les élu.e.s, par leur implication, soutiennent sa projection dans l'avenir.

99

Les administrateurs.trices sont des ambassadeurs.drices de la promotion de la santé et de l'Ireps.



Thierry Prestel

directeur

Fabrice Kas

secrétaire

Gérard Guingouain

administrateur





Marie-Renée Guevel

invitée au CA

Anne Galand

vice-présidente

Marick Fèvre

présidente

Zoé Héritage vice-présidente

Et aussi

Gilles Chatel administrateur

Michel Clech administrateur

Dominique Lemétayer administratrice

Olaf Malgras trésorier

Isabelle Tron administratrice

Marie Yeu administratrice



L'adhésion à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) de Bretagne ouvre l'accès à la participation à la vie statutaire de l'association.

En tant qu'adhérent, vous serez membre de l'Assemblée Générale et éligible au Conseil d'Administration.

Nous vous rappelons que l'Ireps propose :

- · un conseil méthodologique,
- des formations,
- un soutien à la recherche documentaire et des conseils dans le choix d'outils d'intervention et de supports de communication,
- · des prêts d'ouvrages et d'outils pédagogiques dans votre département,
- la réalisation de produits documentaires personnalisés à la demande (bibliographie, webographie, catalogue d'outils pédagogiques, etc.)

Les statuts de l'IREPS sont consultables sur le site Internet de l'association : http://www.irepsbretagne.fr

	_					
	Mme M.					
	om:					
	ture:					
	SSE :					
	Ville :					
	hone : * .					
	* :amp est nécessaire pour recevoir les informations relatives aux Assemblées Générales					
	uhaite adhérer en qualité de :					
	Personne Physique 10 € Personne Morale 20 €					
Paie	ment :					
	Sur facture Chèque joint libellé à l'ordre de l'Ireps Bretagne					
Au ti	tre d'un seul collège, à choisir dans la liste suivante :					
	Collège 1 : « Associations du champ de la prévention, de la promotion de la santé et d'éducation pour la santé »					
	Collège 2 : « Collectivités territoriales »					
	Collège 3 : « Enseignement »					
	Collège 4 : « Mutuelles »					
	Collège 5 : « Autres institutions » (Assurance maladie, Fondations, Caisses de retraite, Assurances.					
	Collège 6 : « Associations, établissements et services du domaine sanitaire, social, médico-sociaet socio judiciaire »					
	Collège 7 : « Personnes qualifiées »					
	/euillez adresser votre demande d'adhésion à : reps Bretagne - 4 A, rue du Bignon - 35000 Rennes					
	Fait à					

Données personnelles: les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à alimenter notre base de données. Celle-ci a pour but de recenser les personnes adhérentes à notre association afin de leur communiquer des informations relatives à l'association et d'animer la vie associative. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous dosposez d'un droit d'accès et de rectification. Vous pouvez accèder aux informations vous concernant en vous adressant à contact@irepsbretagne.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits).

QUELQUES CHIFFRES En 201

2 100



L'Ireps Bretagne mène aussi des actions, des formations:

Siège

4A, rue du Bignon 35000 Rennes 02 99 50 64 33 contact@irepsbretagne.fr



Antennes

Côtes d'Armor

106, boulevard Hoche (Bâtiment CPAM 22) 22000 Saint-Brieuc 02 96 78 46 99 contact22@irepsbretagne.fr

Finistère

9, rue de l'ile d'Houat 29000 Quimper 02 98 90 05 15 contact29@irepsbretagne.f

Ille-et-Vilaine

4A, rue du Bignon 35000 Rennes 02 99 67 10 50 contact35@irepsbretagne.fr

Morbihan

24, rue Colonel Faure 56400 Auray 02 97 29 15 15 contact56@irepsbretagne f

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.irepsbretagne.fr

Crédits: